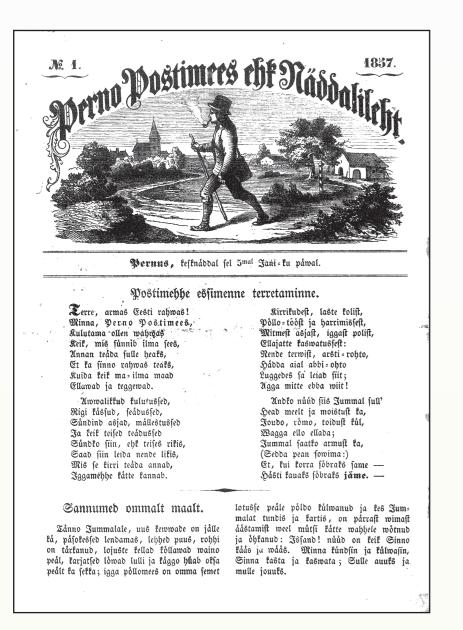
## La politique de la langue sur le territoire estonien

James Bon Bymo other angers of the same sure of the same

Textes en estonien dans le registre de l'église de Kullamaa. Le manuscrit se trouve aux Archives municipales de Tallinn. Publié entre autres dans Voldemar Miller : Premiers livres estoniens (« Esimesed eesti raamatud »). Tallinn : Eesti Raamat, 1976.



Première page du premier numéro du « Perno Postimees » de J.V. Jannsen.



Les employés de la mairie de Aakre. 1930.

Les premières traces écrites attestées pour l'estonien remontent aux années 20 du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'Henri inséra dans sa *Chronique de Livonie* des noms propres, des mots et des phrases en estonien. Cela ne signifiait cependant pas la formation d'une langue écrite, et les premiers textes estoniens réels datent des années 20 du XVI<sup>e</sup> siècle : il s'agit du Notre Père, de l'Ave Maria et du Credo, que l'on trouve à la fin du registre de l'église de Kullamaa. À peu près à la même époque paraissent les premiers textes imprimés en estonien, et il s'agit là encore de textes religieux. Au fil du XVI<sup>e</sup> siècle, deux langues écrites se forment, la langue de Tallinn et la langue de Tartu. Les deux resteront en usage côte à côte, sur des aires différentes, pendant près de quatre siècles.

Du moyen âge au XIX° siècle, il y eut en Estonie comme en Lettonie une relation directe entre langue et état social. Le clergé, la noblesse et les bourgeois utilisaient principalement le bas-allemand médiéval ou, à partir du XVII° siècle, le haut-allemand, tout en utilisant une autre langue pour traiter leurs affaires, par exemple le latin ou le néo-suédois ancien. Les paysans, eux, utilisaient l'estonien (le letton ou le live sur le territoire de la Lettonie). L'ascension sociale de l'état de paysan à un état supérieur s'accompagnait inévitablement d'une mutation linguistique, d'une germanisation.

À l'époque du pouvoir suédois, au XVII<sup>e</sup> siècle, débuta l'alphabétisation des Estoniens à un rythme régulier. Pour les Estoniens, il s'agissait du passage d'une culture orale à une culture écrite. Ainsi naquit, pendant la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, la première poésie profane écrite par un Estonien : une complainte de trente-deux strophes écrite par Käsu Hans, sacristain et maître d'école de Puhja, en langue de Tartu, « Oh ! Ma pauvre ville de Tartu » (« Oh! ma waene Tardo Liin »), sur les épreuves endurées par la ville pendant la Grande Guerre du Nord du fait des troupes russes. Pendant ce même siècle commencèrent à paraître des calendriers en estonien, quelques livres profanes, le premier journal en estonien et des livres d'histoires semi-profanes dans des traductions-adaptations. Les principaux domaines d'utilisation de l'estonien, en dehors des relations quotidiennes entre paysans, étaient toujours la religion et l'école.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'alphabétisation des Estoniens était importante selon les standards européens ; c'était là une condition pour que les Estoniens puissent se reconnaître comme peuple, et le sentiment national fut rapidement propagé grâce aux journaux en estonien.

L'alphabétisation était également une condition pour que le groupe des Estoniens cultivés qui commença à se former au fil du XIX<sup>e</sup> siècle puisse transformer sa langue et lui donner davantage de légitimité en conquérant pour elle de nouveaux domaines d'usage. Comme les journaux les plus lus étaient édités en langue de Tallinn et diffusés sur l'ensemble de l'aire linguistique estonienne, les Estoniens vivant dans les zones où l'on parlait la langue de Tartu s'habituèrent à lire la langue de Tallinn.

La nouvelle langue normée valable pour l'Estonie entière prit pour base la langue de Tallinn. La langue de la majorité linguistique vivant sur le territoire estonien – c'est-à-dire l'estonien – fut utilisée tout d'abord uniquement dans les écoles de campagne, les tribunaux de canton et, après l'entrée en vigueur de la loi de 1866 sur les cantons, dans les assemblées des pouvoirs locaux. De même, cette langue était utilisée dans les imprimés en estonien, les journaux, et comme langue de communication quotidienne entre Estoniens. L'estonien était principalement influencé par l'allemand.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui était jusqu'alors la langue des paysans devint langue nationale et porteuse de l'identité estonienne. La campagne de russification menée durant les deux dernières décennies du siècle porta un coup d'arrêt tant au mouvement nationaliste estonien qu'à la légitimité de la langue estonienne. Le russe fut imposé comme langue d'enseignement dans les écoles, et la tentative par des Estoniens d'ouvrir la première école supérieure nationale en estonien échoua. À côté de l'influence allemande qui s'était exercée précédemment, le russe commença lui aussi à exercer une influence sur l'estonien. Cependant, la publication de livres et de journaux en estonien ne fut pas interdite, ce qui permit de résister à la pression de la russification.

Le travail linguistique s'accéléra durant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle : on étendit le vocabulaire estonien des langues de spécialité, quatre conférences linguistiques (1908-1911) permirent de régler les questions d'orthographe et de morphologie. En 1912, Johannes Aavik entama son action de réforme linguistique et, lorsque l'indépendance de l'Estonie fut proclamée en 1918, parut le premier dictionnaire normatif de la langue estonienne. Contrairement aux réformateurs d'autres langues, Aavik ne se limita pas à la rénovation du lexique (ou à la réforme de l'orthographe), mais il rénova aussi délibérément la structure grammaticale de la langue.

En 1918, au moment de l'indépendance, l'estonien devint langue d'État. Les domaines d'utilisation de la langue normée s'étendirent immédiatement à l'administration, à tous les niveaux des institutions juridiques et scolaires, de même qu'à l'enseignement supérieur, à la science, à la radio, au cinéma, aux enregistrements et autres aires d'activités de loisirs. Le développement des langues de spécialité devint de première importance, et un rôle essentiel fut joué dans ce domaine par Johannes Voldemar Veski. Dans les écoles des minorités ethniques, l'enseignement de l'estonien en tant que langue officielle était obligatoire, en plus de celui de la langue maternelle. Au Parlement, les représentants des minorités allemande et russe utilisaient leur propre langue en plus de l'estonien.

L'annexion de l'Estonie par l'Union soviétique durant la Deuxième Guerre mondiale fit régresser le statut de l'estonien comme langue officielle. Son emploi fut restreint dans de nombreuses circonstances officielles, parfois jusqu'à la suppression complète. On put toutefois continuer à utiliser l'estonien dans certains domaines de la vie publique, en particulier dans les écoles et dans l'enseignement supérieur. Les écoles des minorités furent fermées, à l'exception des écoles enseignant en russe. L'influence principale exercée sur l'estonien venait du russe.

Lorsque l'Estonie recouvra son indépendance, en 1991, l'estonien redevint langue officielle. Une fois de plus, il fallut rendre l'estonien utilisable dans de nouveaux domaines.

Taux d'alphabétisation dans quelques États européens et en Estonie à la fin du XIXe siècle.

État	Taux d'alphabétisation (en %)	État	Taux d'alphabétisation (en %)
Suède	99,1	Belgique	75,0
Allemagne	96,5	Autriche	59,2
Suisse	95,4	Italie	48,0
Estonie	93,3	Hongrie	45,1
Pays-Bas	87,7	Russie	21,6
France	83,9		



Johannes Aavik.



Johannes Voldemar Veski.



Séance du Parlement.

## Bibliographie

Kurman, Georg. The Development of Written Estonian. (Indiana University Publications. Uralic and Altaic Series 90.) The Hague, Netherlands: Mouton & Co, 1968.

Raag, Raimo. Från allmogemål till nationalspråk. Språkvård och språkpolitik i Estland från 1857 till 1999. (Acta Universitatis
Upsaliensis. Studia Multiethnica Upsaliensia 12.) Uppsala, 1999.

Raag, Raimo. De la langue des paysans à la langue officielle (« Talurahva keelest riigikeeleks »). Tartu: Atlex, 2008. Raag, Virve. The Effects of Planned Change on Estonian Morphology. (Acta Unversitatis Upsaliensis. Studia Uralica Upsaliensia 29.) Uppsala, 1998.

Tomusk, Ilmar. Les principes et la dynamique de la politique linguistique estonienne dans le contexte de l'intégration européenne et des droits de l'homme (« Eesti keelepoliitika põhimõtted ja dünaamika eurointegratsiooni ning rahvusvaheliste inimõiguste kontekstis »). Humanités et Sciences sociales I 1. Tallinn : Université technique de Tallinn, 2002.